

**LE BULLETIN
COMMUNAL
2018 - 2019**



La Gresle



**Retour en images
sur les deux années
précédentes**



SOMMAIRE

1- MOT DU MAIRE	PAGE 1
2- COMMUNE 2020 :	PAGES 2 À 4
3- TRAVAUX RÉALISÉS	PAGE 5
4- RENOVATION DE L'ÉCOLE	PAGES 6 À 7
5- UN ARRÊTÉ CHOC !	PAGE 8
6- INFOS PRATIQUES	PAGE 9
7- INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES	PAGE 10
8- ASSOCIATIONS & BIBLIOTHÈQUE	PAGE 11
9- LES FÊTES	PAGES 12 & 13
10- ARTISANS & COMMERCANTS	PAGE 14
11- ETAT CIVIL 2018-2019	PAGES 15 & 16
13- LE VILLAGE EN PHOTO	PAGE 17



MOT DU MAIRE

LA GRESLE - BILAN MANDAT MUNICIPAL 2018 / 2019



Mes chers concitoyens,

Depuis ce printemps 2020, nous vivons une situation sanitaire exceptionnelle et difficile. Ceci n'a pas empêché l'installation du nouveau conseil municipal avec la mise en action immédiate des groupes de travail qui préparent déjà l'avenir de notre village. C'est ainsi que la commission communication a concocté ce bulletin qui retrace les années 2018 et 2019. Bien que non-élus sur cette période, nos nouveaux rédacteurs ont souhaité rappeler les importants travaux réalisés ces deux dernières années. Merci à eux d'assurer cette continuité dans la parution du livret papier qui, j'en suis persuadée, est toujours attendue avec autant d'impatience.

Ce bulletin demeure un moment clé de la communication municipale en complément de notre site internet « mairielagresle .fr » ainsi que de notre page facebook « mairie la Gresle », qui vous donnent toutes les informations communales en temps réel.

Oui, 2018 et 2019 ont été des années charnières pour notre village. L'important chantier de réhabilitation de l'école a mobilisé toute l'énergie de l'équipe municipale, du personnel mais aussi des enseignants. Une certaine souplesse a été nécessaire pour délocaliser les cours dans les bâtiments de l'école Sainte Jeanne mais aussi dans la salle du conseil municipal. Les déménagements, travaux et différentes installations ont été réalisés avec efficacité pour permettre à tous nos écoliers d'être enfin réunis sous le même toit dès mars 2019. Les nouveaux « locataires » de l'Ecole des Cenelles connaissent désormais des conditions extrêmement favorables pour leurs différents apprentissages, ainsi que pour leur vie en collectivité. J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette entreprise inédite. Je n'oublie pas non plus nos familles qui ont su nous faire confiance en ces moments exceptionnels.

Notre plan local d'urbanisme, ainsi que le schéma directeur d'assainissement, ont été aussi complètement remis à jour. D'apparence anodines, ces fastidieuses études sont des préalables indispensables à tous projets futurs, ainsi qu'à tous montages financiers correspondants.

Nous avons poursuivi différents investissements d'économie d'énergie (changement de chaudières) mais aussi d'embellissement du village avec la mise en lumière de notre église. Ces actions dans le domaine environnemental ont été récompensées par plusieurs labels : village étoilé, premier prix départemental d'économie d'énergie, village ami des hirondelles... Ces derniers participent à souligner encore davantage la qualité de vie dont bénéficie notre commune.

C'est cette qualité de vie qui a été remise au goût du jour avec la pandémie COVID-19, elle est redevenue une priorité aux yeux de beaucoup de nos compatriotes. Même notre position géographique éloignée des grandes voies de circulation mais en lien avec de nombreux pôles importants à moins de 20 kms n'est plus considérée comme un handicap mais comme un privilège protecteur. Il est temps de mettre en avant tous les atouts que possède notre village !

Un nouveau bulletin retraçant cette difficile année 2020 sortira courant 2021.

Nous espérons avoir d'ici là l'occasion de vous présenter en réunion publique le réaménagement du site Lardet : plus que jamais La Gresle doit se projeter vers l'avenir avec des projets novateurs et ambitieux !

En attendant, il nous faudra probablement encore fournir beaucoup d'efforts pour contrer la COVID-19 qui n'épargne personne. Soyons attentifs les uns aux autres, redécouvrons les valeurs de tolérance et de solidarité qui nous permettront de sortir encore plus forts de cette crise et qui accéléreront la reprise d'une vie normale tant espérée. Soutenons nos artisans, nos commerçants, nos associations, qui sont des maillons essentiels à la vie de notre cher village.

Sans prédestiner de ce que sera la période des fêtes de fin d'année, nous souhaitons que chacun d'entre vous connaisse la joie de se retrouver en famille ou entre amis. Ces moments, comme les liens qui nous lient les uns aux autres, sont d'une importance capitale pour notre vie en société mais aussi pour notre équilibre personnel et affectif. C'est le formidable rappel que nous enseigne cette pandémie.

Soyez assurés de notre dévouement et de notre disponibilité, vous pouvez compter sur la nouvelle équipe municipale en toutes circonstances !

Prenez soin de vous et bonne lecture.



ISABELLE DUJELET

Source: Paris Match | Publié le
04/01/2020

COMMUNE 2020

LE CONSEIL
VOS ÉLUS DE CETTE ANNÉE

2

Isabelle DUGELET
Maire de la Gresle



AIME :
Le jardinage &
le chocolat aux
noisettes.

Laurent VAGINAY
1er Adjoint au maire



AIME :
La musique décapante des
Dropkick Murphys et surtout...
les paradoxes !

Stéphanie NARBOUX
Conseillère municipale



AIME :
Mordue de sucreries,
Fan de Patrick Bruel &
moins glamour... les
"Cros" j'adore !

Joffrey DELETRE
Conseiller municipal



AIME :
Les espaces forestiers
sauvages & les sushis.

Pierre NOYEL
3ème Adjoint au
maire



AIME :
Le dépaysement
par les voyages.

Michaël VERMOREL
2ème Adjoint au maire



AIME :
Le basket & la plongée.

Marcel FERAILLE
Conseiller municipal



AIME :
Organiser les fêtes et
écouter du Jazz.

Florent POLLOCE
Conseiller municipal



AIME :
Les balades en moto &
la musique des années
80.

Clarisse POINAS
Conseillère municipale



AIME :
Sa campagne et le
saucisson à l'apéro.

Philippe MONCORGE
Conseiller municipal



AIME :
Découvrir de nouvelles
sensations dans le sport &
explorer d'autres horizons

Natacha MAGUET
Conseillère municipale



AIME :
Les sports nautiques & la moto.

Sylvie Cohen
Conseillère municipale



AIME :
Le théâtre & la musique.

Coralie COMTE
Conseillère municipale



AIME :
Chanter, rire et passer de
bons moments entre amis.

Ghislain CHARLES
Conseiller municipal



AIME :
Ecouter de la musique
métal & l'univers de Tim
Burton.

Julien DESPORTE
Conseiller municipal



AIME :
Passer du temps en
famille & fan de LeBron
James.



COMMUNE 2020



LE PERSONNEL QU'ON REMERCIE TOUS LES JOURS
POUR CET ESPRIT DE PARTAGE, DE COHÉSION ET
QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DE LA COMMUNE.



**Géraldine Pierrefeux &
Jocelyne Corger**
Secrétaires de mairie



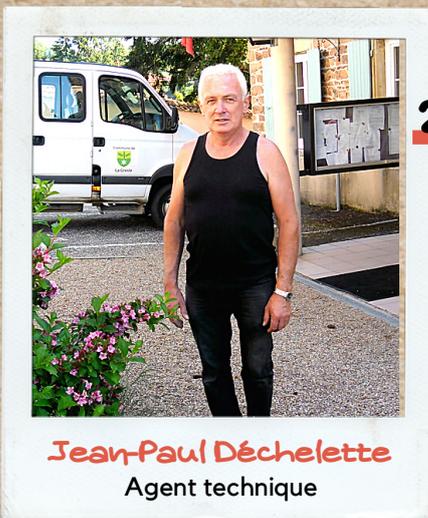
Elodie Dinot
Agent d'entretien & animatrice à
l'accueil périscolaire



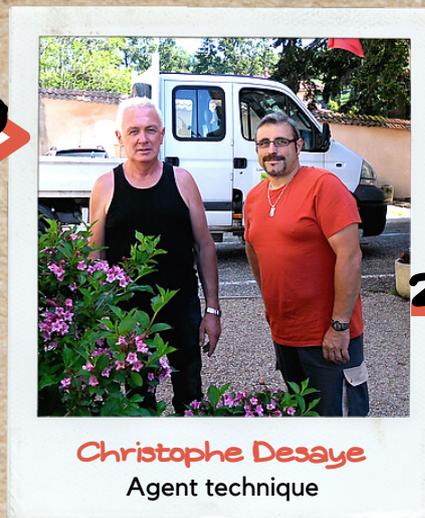
Départ en retraite

Ancien agent qui avait
été recruté pour
remplacer Jean-Paul

Cantonniers
indépendants à la carte



Jean-Paul Déchelette
Agent technique



Christophe Desaye
Agent technique



**Frédéric Dejob &
Quentin Dumont**
Paysagistes indépendants

Jean-Paul Déchelette a été employé pour s'occuper de l'entretien de la commune. Cet enfant du pays a parcouru tous les chemins de la campagne, tout comme il s'est investi pour l'entretien et le fleurissement du bourg, la gestion des bâtiments communaux, etc... L'heure de la retraite ayant sonné, la commune a fait le choix d'embaucher un nouvel Agent qui n'est pas resté. Aujourd'hui, Elodie Dinot s'associe avec Frédéric Dejob et Quentin Dumont, paysagistes indépendants qui viennent en soutien pour l'entretien du bourg, des espaces verts et de la voirie. Des intervenants professionnels extérieurs qui assurent des missions d'entretien à la carte pour adapter les prestations aux besoins de la commune.

COMMUNE 2020

L'ÉCOLE & LE PÉRISCOLAIRE

2

L'école et l'accueil périscolaire de La Gresle !

Trois classes sont ouvertes pour accueillir tous les enfants :

- _ les TPS/PS/MS avec Julien REVIRON, directeur
- _ les GS/CP avec Ingrid SAINT-ANDRE
- _ les CE1/CE2/CMI/CM2 avec Maëva GAYTON et Cassandra CHERBUT
Maëva GAYTON a remplacé Philippe PELOUX, complétée par
Cassandra CHERBUT pour 1/4 de temps.



L'équipe ATSEM :

Dominique DELETRE avec les plus petits et Sylvie DONNARS avec les GS/CP.

L'équipe d'accueil périscolaire :

- _ Pauline TRY, directrice
- _ Elodie DINOT WILLEMS, cantine et périscolaire du soir
- _ Jocelyne CORGER, animation de l'accueil périscolaire du soir
- _ Sylvie DONNARS, cantine

Périscolaire



Les Touchatous périscolaire de La Gresle



Trésorière : Stéphanie P

Adjointe : Anca

Secrétaire : Cécile

Adjointe : Emmanuelle

Directrice : Yvette

Animatrices : Pauline et Elodie

TRAVAUX REALISES

LES TRAVAUX & ACTIONS REALISES SUR LA
COMMUNE EN 2018-2019

• L'ECOLE & LE PÉRISCOLAIRE

- _ Travaux de réhabilitation de l'école "Les Cenelles" et de ses équipements.
- _ Renouvellement d'un projet pédagogique.
- _ Création de plusieurs emplois jusqu'en 2018 : embauche de l'Atsem de l'école Sainte. Jeanne dans le cadre du regroupement, une directrice pour le périscolaire « les Touchatous » et plusieurs postes « emploi d'avenir » pour répondre aux besoins au fil des années.

• URBANISME, RESEAUX

- _ Raccordement des anciens W.C. de la salle des sports au réseau public d'assainissement et neutralisation des fosses.

• TRAVAUX BÂTIMENTS :

- _ Changement des chaudières à la Volière et au bâtiment de la Poste.
- _ Rénovation de la façade de la Volière.
- _ Installation de WC publics au parc du Château.
- _ Mise en valeur de l'église.

• VIE SOCIALE, SPORTIVE, CULTURELLE et ASSOCIATIVE

- _ Informatisation de la bibliothèque et formation des bénévoles.
- _ Changement des panneaux de basket à l'espace sports.
- _ Avec Charlieu Belmont Communauté, création d'un nouveau topo guide comprenant 2 circuits sur la commune.

• GESTION DU PERSONNEL :

- _ Mise en place du RIFSEEP, Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l'État.
- _ Mise en place de la journée continue.
- _ Remplacement de l'informatique du secrétariat.
- _ Difficultés liées à la suppression des contrats aidés par l'Etat, par les mouvements de personnel dûs à la retraite, demande de disponibilité ou fin de contrats.

• ECLAIRAGE PUBLIC :

- _ Extinction de l'éclairage entre 23 h et 5 h, sauf les vendredis et samedis.
- _ Suppression des lampes à vapeur de mercure chemin de la Croix Bleue et installation de lampes leds rue Saint-Jean.



TRAVAUX "LES CENELLES"

4

L'ECOLE ENTIÈREMENT RENOVÉE



Un nouvel espace d'apprentissage pour les enfants

La rénovation de l'Ecole "les Cenelles" occupe une place singulière dans l'histoire de l'éducation à la Gresle. Un bâtiment vieux de 150 ans qui garde sa place au sein du village.

Pourquoi ce nom?

Après une longue réflexion, le nom "Les Cenelles" a été choisi, car il évoque le nom des petites baies rouges du houx et que étymologiquement, La Gresle signifie "lieu planté de houx".

L'objectif de cette action ?

- _ Améliorer l'environnement pédagogique des enfants pour qu'ils puissent apprendre dans de meilleures conditions !
- _ Offrir le meilleur confort possible aux élèves et au personnel enseignant.
- _ S'adapter au réchauffement climatique, tout en optimisant les coûts énergétiques et l'allongement du cycle de vie des bâtiments.
- _ Assurer toute la sécurité nécessaire.
- _ Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- _ Disposer de bâtiments modernes et modulables, adaptés aux nouveaux usages pédagogiques, et notamment dotés d'équipements numériques novateurs, tirant parti du digital.

TRAVAUX "LES CENELLES"

4

L'ECOLE ENTIÈREMENT RENOVÉE

La parole est donnée...

<< Nous avons visité deux fois l'école durant les travaux : chacune des 3 classes, avec son enseignant respectif. Les enfants ont pu poser des questions sur le déroulement des travaux tout en essayant de se projeter dans ce nouvel environnement scolaire.

Ensuite, les élèves de GS-CP ont participé à un travail pédagogique dont le thème était :

<< Imagine puis décris ta future école >>.

... Piscine à balles dans la cour, bureaux d'élèves avec des licornes pour motif, vases de fleurs ou encore squelette de dinosaure exposé : bref, ce travail a été aussi riche que l'imagination des enfants est fertile et spontanée !

Ce projet a donc généré de l'enthousiasme, celui des élèves comme celui des enseignants. En effet, la mairie nous a associés aux travaux, sollicitant notre avis pour arrêter le choix du mobilier ou la couleur des différentes salles...

Nous avons pu garder les deux grands arbres de la cour dont nous apprécions la couverture ombragée par temps de canicule.

Depuis le 4 Mars 2019, date de la rentrée officielle dans nos nouveaux locaux, nous pouvons désormais profiter de deux cours (l'une d'elle était équipée d'un terrain de billes), avec chacune un préau (et l'un d'eux offre aux élèves un "tableau géant" peint sur son mur de fond).

Le bâtiment dispose en outre d'une "salle de motricité", d'une "tisanerie" (où les enseignants peuvent prendre leur repas), et surtout d'une 4ème salle de classe.

Actuellement, cette salle est utilisée pour tous les temps de regroupements, pour le travail collectif (en Art visuels, la réalisation d'exposés en groupes, les "lectures offertes" ou encore les petits débats menés à l'oral en Education Civique et Morale (EMC)).

Toutefois, cette salle toute équipée est prête pour l'ouverture d'une 4ème classe, que nous espérons très prochainement compte tenu de nos effectifs chargés!

Enfin les élèves ont la possibilité, dès le printemps, de semer - planter - cultiver, un petit jardin, avec l'aide de la mairie et plus particulièrement d'Elodie qui en assure l'arrosage régulier hors temps scolaire.

Notre école a donc de la chance puisqu'elle est également dotée d'un "Sou des Ecoles" généreux avec chaque classe, dont les membres actifs et dynamiques fédèrent des parents d'élèves qui n'hésitent pas à se mobiliser ! N'oublions pas non plus mes deux ATSEM, Sylvie & Dominique, très compétentes et appréciées des enfants.

Ainsi, depuis le 4 Mars 2019, l'Ecole "les Cenelles" vit ! Elle vit pleinement, sereinement, et remplit sa mission éducative, rythmée par des rires d'enfants heureux d'apprendre dans leur belle école. >>

Mme Saint-André

En quelques chiffres :

Une dépense de 1.29 M d'euros TTC (matériel inclus).

Subventionné à hauteur de 59 % dont : 344.218€ par l'Etat, 150.000 € par le Département, 30.000 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 20.000 € par le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire (SIEL), 34.819 € par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et 7.000 € d'aide à la "Classe Numérique".

Des dons dans le cadre de l'école :

Un chèque de 800 € et des gilets de sécurité pour les enfants. Donateur : L'agence Groupama de Cours par l'intermédiaire de M. Guillemain Christian, président de la caisse locale de Cours et ses environs.

UN ARRÊTÉ CHOC

LUTTE CONTRE LA PENURIE DE MEDECIN

La Gresle à la "UNE" : INTERDICTION DE MOURIR LES WEEK-END! >>

Derrière l'arrêté provocant, interdisant de mourir à domicile les week-end et jours fériés, se cache la grande détresse de nombreux habitants en raison de la situation médicale de notre secteur. Ce sont tous les personnels de santé qui s'épuisent, comme les quelques docteurs qui continuent vaillamment à assurer leur mission, pour combien de temps encore... Beaucoup n'ont plus de médecin traitant et peinent à avoir des soins, tout simplement, tout en étant pénalisé sur leurs remboursements de santé en dehors d'un parcours de soins coordonnés.

Cette situation est anxiogène pour les personnes âgées et ceux qui les accompagnent.

C'est inquiétant pour les jeunes parents, pour tous ceux qui subissent la maladie. On est capable en France de se mobiliser sur de nombreux sujets, dont l'urgence climatique, les fermetures de piscine ou de services publics, et pourtant la question de la santé qui est le premier sujet de préoccupation de la population rurale est toujours éludée, toujours renvoyée à plus tard. On bricole des lois qui n'auront d'effets que dans quelques années, mais c'est MAINTENANT qu'il faut agir. Il y a URGENCE !



Un arrêté qui a fait le buzz dans la presse.

Qui en parle ?

Des articles dans le monde entier, mais aussi, l'Humanité (Femme du Jour), le Pays, Match, La Tribune, Sciences & Avenirs, etc.....

Vu à la TV



La Gresle, citée dans le Grand Concours Des Animateurs sur TFI, suite à cet arrêté.

INFOS PRATIQUES

VIE PRATIQUE ET COLLECTIVE



Contrôle d'accès en déchetteries. Depuis le 1er janvier 2020, Charlieu-Belmont Communauté a mis en place le contrôle d'accès à l'aide d'un badge individuel. La collectivité a effectué des travaux permettant l'installation de barrières et d'un lecteur de badges. Par ce biais, CBC souhaite bannir les apports extérieurs à la collectivité et effectuer des statistiques fiables en vue de réajuster les jours et horaires d'ouverture.

Nouvelle
Application !!



PanneauPocket

L'application qui alerte et informe vos habitants

Charlieu-Belmont Communauté se rapproche de sa population grâce à l'application gratuite PanneauPocket. Ce système simple et efficace prévient instantanément les citoyens, par notification sur les smartphones et tablettes, des alertes et des informations de leur territoire. Il ne se substitue pas aux autres canaux d'information, site, mag, qui continueront de développer des dossiers relatifs aux différentes compétences, mais les complètent par des informations pratiques ou ponctuelles d'actualité.

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite pas de création de compte. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en « favoris » une ou plusieurs collectivités du territoire. Désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

Dans les villages, le chant du coq fait partie de la ruralité, comme l'aboiement du chien familial, la cloche de l'église, le pépiement des oiseaux... C'est un son naturel, essentiel à la communication de l'animal.

Si vous êtes victimes de nuisances sonores dues au coq de votre voisin, sachez que selon l'Article 1385 du Code Civil « Les propriétaires ou détenteurs d'animaux de basse-cour sont responsables si le bruit qu'ils causent devient un trouble anormal de voisinage. ».

Si l'animal chante de façon incessante, sans répit à tout moment du jour et de la nuit, son comportement est alors considéré comme anormal, c'est un trouble du voisinage.

Une solution : Recouvrir le toit du poulailler. Le coq chante dès que le jour se lève, s'il fait encore nuit, il ne chantera pas. Ainsi, vos voisins vont pouvoir dormir jusqu'au vrai lever du soleil.



Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant l'aspect extérieur, pour des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment. Exemple : changement de façade avec modification(s) ou création(s) d'ouverture(s), etc... La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.



ENVIRONNEMENT

LES INITIATIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Label Village étoilé

Label village étoilé 2 étoiles
délivré par l'Association
Nationale pour la Protection du
Ciel et des Espaces Nocturnes

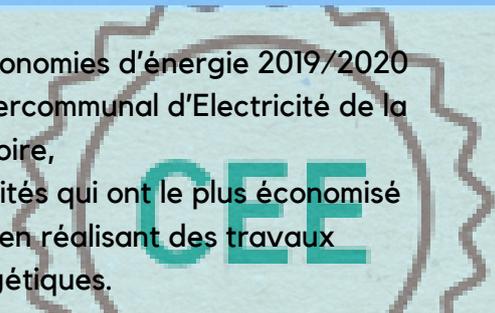


NICHOIRS
HIRONDELLES

Label village ami des
hirondelles et des martinets,
délivré par la Ligue de
Protection des Oiseaux (LPO)



1er prix des certificats d'économies d'énergie 2019/2020
délivré par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la
Loire,
récompensant les collectivités qui ont le plus économisé
d'énergie sur l'année en réalisant des travaux
énergétiques.



1er Prix CEE

Poursuite du Zéro Phyto (plus d'utilisation de
produits phytosanitaires) et utilisation de
produits d'entretien avec labels éco-
responsables



Tri des déchets, récupération des papiers par Valorise
JANVIER 2020, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! LE TRI S'EST SIMPLIFIÉ !

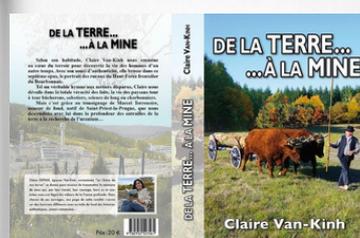
ASSOCIATIONS & LA BIBLIOTHÈQUE

LA FORCE DE LA GRESLE, C'EST LA VIE ASSOCIATIVE QUI CONTRIBUE À APPORTER AU VILLAGE L'ANIMATION QUI LUI EST INDISPENSABLE (SPORTS, LOISIRS, CULTURE, ETC...).

Bibliothèque de la Gresle



Rencontre et dédicace avec Mme Moncorgé à la salle de la mairie



Soirée avec Claire VAN KINH au Café du Centre à La Gresle

La bibliothèque de la Gresle recherche des bénévoles. Si vous avez un peu de temps à offrir, renseignez-vous auprès de votre bibliothèque.

DES SOIRÉES ORGANISÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE LA GRESLE

Associations de la Gresle

Sport - Loisirs

Club de Basket
ETOILE LAGRESLE :
Michaël VERMOREL
Tél : 04.74.64.64.52

Club de Tennis :
Ingrid BALLANDRAS &
Chantale GACHON
Tél : 06.20.29.09.72

Amicale Boules :
Pascal VIGNON
Tél : 04.74.89.89.10

Société de Chasse :
Joseph LABROSSE
Tél : 06.81.41.77.88

Entente Amicale Gresloise :
André DECHAVANNE
Tél : 04.74.64.28.08

GRESLOISIRS :
Jocelyne CORGER
Tél : 04.74.64.33.24

Ping-Pong :
Gérard DELETRE
Tél : 04.74.64.10.05

Pétanque :
Jean-Paul CHERBUT
Tél : 04.74.64.03.77

GYM Séniors et Mémoire :
Ginette CHERBUT
Tél : 04.74.64.03.77

Les Agroledas'Bolevard :
Christian GUILLEMIN
Tél : 07.71.21.19.20

Culture - Enfance Jeunesse

Sou de Ecoles:
Rémi GACHON
Tél : 04.74.64.08.95

Bibliothèque :
Hélène TRICHARD
Tél : 04.74.64.31.13

Les Touchatous :
Ophélie LAFONTAINE &
Stéphanie NARBOUX
Tél : 06.75.52.79.30 & 06.87.29.48.71

Divers

Comité des fêtes:
Marcel FERRAILLE
Tél : 09.65.21.88.95

Anciens Combattants :
Maurice MURARD
Tél : 04.74.64.28.49

Syndicat Agricole :
Damien MONCORGE
Tél : 04.74.89.77.43

A.C.E.L. :
Jean-Pierre EGLINGER
Tél : 04.74.89.77.44

Antenne EMMAÛS :
Georges CARRET
Tél : 04.74.05.99.24



LES FÊTES 2018

SOUVENONS-NOUS

Fête des classes 2018!





LES FÊTES 2019

SOUVENONS-NOUS

Classes 2019!



Concert 2019
Café du Centre



2019 Foire
École Les Cenelles



Noël 2019
Le bourg décoré

ARTISANS & COMMERCES

TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET SES ACTEURS

Commerces

ALIMENTATION GÉNÉRALE

LE PANIER GRESLOIS :

Mme VERGIAT
75, place de l'Église - 42460 La Gresle
Tél : 04.74.63.58.72
Ouvert de 7h-12h30 / 15h30-19 h30
Possibilité de livraison à domicile

BAR CAFE TABAC PRESSE

CAFÉ DU CENTRE :

Brigitte ARNOUD
31, place de l'Église - 42460 La Gresle
Tél : 04.74.64.46.51
Ouvert de 7h30 à 20h30

COIFFURE

DESIGN COLOR'S :

Auréli DECHAVANNE
31, place de l'Église - 42460 La Gresle
Tél : 04.74.64.09.72
Ouvert les : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, vendredi de 8h30 à 18h30, samedi de 8h à 13h

Artisans & Entreprises

MAÇONNERIE

ROGGIANI ARNAUD

Tél : 06.20.46.05.69

MAÇONNERIE

VAGINAY JEAN-PHILIPPE

Tél : 06.32.94.96.11

TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT

AUTONOME, PISCINE

MONCORGER CLÉMENT TP

Tél : 06.16.65.61.39

MENUISERIE

FERMETURES PROST - SÉBASTIEN

PROST

Tél : 06.37.37.15.02

MENUISERIE

GINET JEAN-PIERRE

Tél : 06.84.86.35.41

CARRELAGE

FERRET ADRIEN

Tél : 06.77.49.05.56

RAMONAGE

ERIC CURE

Tél : 04.74.64.44.85

DÉPANNAGE ÉLECTROMÉNAGER

BROCARD ANTHONY

Tél : 06.30.09.27.37

CHARPENTE, COUVERTURE,

ZINGUERIE

JMB COUVERTURE

Tél : 04.74.64.64.30

CHARPENTE, COUVERTURE,

ZINGUERIE

SCCR

Tél : 04.74.89.77.24

CHARPENTE, COUVERTURE,

ZINGUERIE

VERMOREL FILS

Tél : 04.74.64.03.74

ARTISTE TATOUEUR

MATTHIEU TATTOO

Tél : 06 52 17 18 28

ARTISTE PEINTRE ET SCULPTEUR

L'ART A LA FERME

Tél : 04.74.64.47.76

SCULPTEUR CÉRAMIQUE ET BRONZE,

ŒUVRE D'ART

SYLV'ART - MME BONO SYLVIANE

Tél : 04.74.64.43.26

REALISATIONS AUDIOVISUELLES

STUDIO G

Tél : 06.12.01.03.22

GARAGE AUTOMOBILE

YANN'AUTO

Tél : 04.74.63.52.64

AGENCE IMMOBILIÈRE

VALEURS & SENS MARTINE

MARCHAND

Tél : 06.31.21.51.52

TRAVAUX AGRICOLES

NARBOUX FRÈRES

Tél : 06.08.58.83.89

JARDINIER PAYSAGISTE

EVY PAYSAGE Y. LOHMANN

Tél : 06.84.79.45.38

CRÉATION ET ENTRETIEN ESPACES

VERTS

POUPIER PAYSAGE

Tél : 06.48.73.16.72

CHARCUTERIE GROS ET DEMI-GROS

ETS LATTA

Tél : 04.74.64.10.14

FRUITS ET LÉGUMES

SALMAN

Tél : 06.66.03.38.69

Entreprises domiciliées à La Gresle et installées sur une autre commune

FRUITS ET LÉGUMES (Cours-la-Ville)

JOSÉ

Tél : 06.81.56.73.17 ou 06.81.01.43.17

CARRELAGE (Coutouvre)

PEREZ ANDRÉ

Tél : 06.86.07.15.58

CHAUFFAGE, CLIMATISATION,

ÉLECTRICITÉ, PLOMBERIE

(Bourg-de-Thizy)

AM2B - ARNAUD BADOLE - MAXIME

BOURBON

Tél : 06.48.16.10.15

INSTALLATEUR MATÉRIEL POUR

CHAUFFAGE, CLIMATISATION

(Le Coteau)

BADOLTEC - JEAN-YVES BADOLE

Tél : 04.77.68.87.81

MERCERIE FINE, BAR À COUTURE,

ATELIERS & COURS (Roanne)

MADE IN ROANNE

COLINE CHARLES

Tél : 04.77.71.34.73

INSTALLATION DE CHAUFFAGE

(Amplepuis)

HELLEU JÉRÔME

Tél : 04 74 89 57 19

PLOMBIER CHAUFFAGISTE (Cours)

DARPHIN - PRADET SARL

Tél : 04 74 64 41 78

CHARPENTE (Coutouvre)

SOCIÉTÉ NOUVELLE POYET

YVES TRICHARD

Tél : 04 77.66.21.64

ETAT CIVIL 2018-2019

NAISSANCES

2018

- ÉLÉONORE RENARD, 20 JANVIER
- 1- LÉANE DEMURGER, 23 FÉVRIER
- 2- EMILE MERCIER, 1ER MARS
- MATHIEU RAOUX, 19 MARS
- 3- MATHIS TRY, 31 MAI
- 4- JADE BADOLE, 5 JUILLET
- 5- CHARLES LACHIZE, 16 JUILLET
- ETHEM SALMAN, 24 JUILLET
- THYMÉO ENGLEBERT, 31 AOÛT
- NOLAN THOMAS, 25 SEPTEMBRE
- 12- ALEXYS CHABRY, 19 DÉCEMBRE
- 14- CHARLIE CHAVALLARD, 29 DÉCEMBRE

2019

- 6- ELISE VERMOREL, 3 JANVIER
- 7- GABIN BESASSIER, 20 JANVIER
- 8- CONSTANCE POINAS, 22 MARS
- SARAH BOURBON, 3 AVRIL
- 9- TIANO DARPHIN, 17 AVRIL
- 10- ÉLINA VERMOREL, 29 MAI
- ALBAN MOURLEVAT, 29 MAI
- ETHAN PICHON, 28 JUIN
- ELYNE DESCAILLOT, 23 JUILLET
- 13- MANOHÉ NOYEL, 19 NOVEMBRE
- 14- ROMANE HELLEU, 30 NOVEMBRE



ETAT CIVIL 2018-2019

11

MARIAGES-DÉCÈS

2018

- 3- JULIE PETIT & NICOLAS CHAVANON, 9 JUIN
- 4- LAURIE-ANNE BANNET & JÉRÔME PEREZ, 21 JUILLET
- MARYLINE BARBAUX & JEAN-PIERRE ESTEVE, 1ER SEPTEMBRE

2019

- LAURA MOREL & SEBASTIEN PICHON, 18 MAI
- 2- JESSICA COLLONGE & ROMUALD BADOLE, 15 JUIN
- 1- FRANÇOIS POUPIER & CELINE ALEX, 6 JUILLET

MARIAGES



2018

- HÉLÈNE TISSIER, 97 ANS, 13 JANVIER
- GINETTE GOJJAT, 82 ANS, 21 JANVIER
- JOSETTE GIANNINI, 82 ANS, 3 FÉVRIER
- MARCEL DELAGE, 71 ANS, 19 FÉVRIER
- HUGUETTE LAMURE, 92 ANS, 1ER MARS
- JEAN LAGRELLE, 91 ANS, 25 MAI
- PAUL DÉCHELETTE, 86 ANS, 5 JUIN
- DENISE MAGNIN, 97 ANS, 10 JUIN
- PERINE BIDAUT, 98 ANS, 25 JUILLET
- LUCIENNE MOREAU, 88 ANS, 17 AOÛT
- CHANTAL FRÉCHET, 55 ANS, 28 AOÛT
- GEORGETTE DARCY, 92 ANS, 3 SEPTEMBRE
- FRANCIS GROSBOST, 92 ANS, 29 SEPTEMBRE
- MARIA DE MÉO, 91 ANS, 1ER OCTOBRE
- SIMONE BRETTON, 86 ANS, 13 OCTOBRE
- MONIQUE MESURE, 88 ANS, 28 OCTOBRE
- MARIE LOUISE LAROCLETTE, 88 ANS, 2 DÉCEMBRE

INHUMÉS À LA GRESLE

- DENISE GIRAUD, 88 ANS, 4 JANVIER
- MONIQUE PIGNERET, 87 ANS, 18 JANVIER
- GERMAINE LAGRESLE, 88 ANS, 19 FÉVRIER
- CAMILLE ANSELMINI, 25 ANS, 22 MAI
- ROBERT LAGRELLE, 84 ANS, 9 JUILLET
- ODILE MONDIÈRE, 72 ANS, 11 AOÛT

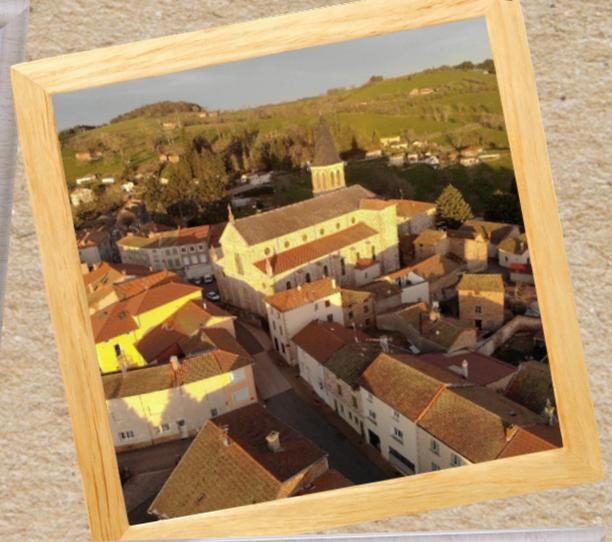
2019

- GEORGETTE VALORGE, 94 ANS, 28 FÉVRIER
 - GEORGES DURON, 96 ANS, 4 AVRIL 2019
 - RENÉ CHERPIN, 71 ANS, 9 AVRIL 2019
 - NADINE TIHOMIROFF, 100 ANS, 4 MAI 2019
 - DENISE FONTENILLE, 69 ANS, 4 MAI
 - PATRICK BRUN, 61 ANS, 27 JUIN
 - SORDILLON LISIANE, 71 ANS, 11 AOÛT
 - CORGER MARCEL, 90 ANS, 1ER DÉCEMBRE
- ### INHUMÉS À LA GRESLE
- MICHEL FÉLIX COURBON, 91 ANS, 1ER FÉVRIER
 - MICHELINE THOMASSERY, 97 ANS, 2 FÉVRIER
 - CLAUDETTE LÉVÊQUE, 93 ANS, 3 MARS
 - DOMINIQUE VAGINAY, 61 ANS, 12 OCTOBRE

DÉCÈS

NOTRE VILLAGE

"VUES DU CIEL"



Je protège les hirondelles ... Et vous ?

QUI SONT LES HIRONDELLES ?

IDENTIFICATION

L'HIRONDELLE DE FENETRE (*Delichon urbicum*)



Taille : 12,5 cm/Poids : 15-21 g

L'HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*)



Taille : 20 cm/Poids : 16-25 g



Le Martinet noir, doté d'un plumage brun-noir et de longues ailes effilées en forme de faux, ressemble fortement à l'hirondelle mais n'appartient pas à la même famille !

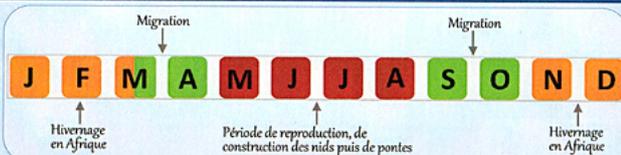


HABITAT

Ces deux espèces d'hirondelles sont sociables et construisent leurs nids à l'aide de boue, d'herbe et de salive. L'hirondelle de fenêtre niche dans les villes et les villages, sous les débordements architecturaux (gouttière, avant-toit) ; l'hirondelle rustique niche à l'intérieur des bâtiments ruraux (étables, granges), le long des poutres.



CYCLE DE VIE



VOUS AUSSI VOUS POUVEZ AIDER LES HIRONDELLES !

EN INSTALLANT DES NIDS ARTIFICIELS

FABRIQUEZ UN NID « FAIT MAISON »

MATERIEL ET OUTILS :

- 2 planches de bois (26cmx15cm)
- 1 morceau de grillage à poule (26cmx15cm)
- De l'argile
- De la paille
- Une pince coupante
- Une agrafeuse murale
- Des clous

ETAPE 1 : MISE EN FORME DU GRILLAGE

Le but est de former un volume qui ressemble à une demi-sphère (aidez-vous d'un petit saladier). Agrafez la ensuite sur la planche.

ETAPE 2 : PLACAGE DE L'ARGILE

Formez des petites boules d'un mélange argile-paille puis aplatissez les. Recouvrez l'intérieur et l'extérieur du grillage en lissant l'argile (pour que les hirondelles ne se prennent pas les pattes dans les mailles) de sorte à former plusieurs petites couches.

[POUR L'HIRONDELLE RUSTIQUE] Le nid doit former une demi-sphère (voir photo de droite).

[POUR L'HIRONDELLE DE FENETRE] Le nid doit être « fermé » avec une ouverture d'environ 1,5cm de hauteur et 6cm de largeur sur la partie haute. Fixez la 2^{ème} planche sur le dessus du nid et le fermer (les deux planches doivent former un angle droit, voir photo de gauche).

ETAPE 3 : FIXATION DU NID

Fixez le nid à l'aide de clous. Le nid d'hirondelle de fenêtre doit être installé sous une avancée de toit à au moins 3 mètres de hauteur, de préférence sur une façade orientée Est/Sud-Est, avec une vue dégagée.

Le nid d'hirondelle rustique doit être installé dans une grange ou une étable, de préférence contre une poutre.



Nid d'hirondelle de fenêtre (gauche) et nid d'hirondelle rustique (droite) - © Photos Céline Héguier

Vous pouvez également vous procurer des nichoirs prêts à être posés en vous rendant sur le site de la boutique LPO (<https://boutique.lpo.fr/>).

EN AMÉNAGEANT VOS EXTÉRIEURS



Les hirondelles se nourrissent d'insectes :

Attirez-les en laissant quelques zones de végétation en évolution naturelle (sans tonte). De plus, évitez d'utiliser des produits chimiques (désherbants, pesticides etc.).



Les hirondelles ont besoin d'eau et de boue :

Créez des mares et des points d'eau, laissez des flaques boueuses (un couvercle de bassine retourné avec de la terre sur le bord peut faire l'affaire).



Flachez le QR Code pour interagir avec l'équipe de rédaction de la mairie à La Gresle. Scannez, pour nous envoyer un message et prendre contact avec nous. Par exemple, si vous souhaitez partager des informations, un évènement, ou bien transmettre des photos à insérer au prochain bulletin... Vous pouvez également passer par l'adresse mail de la mairie.

Scannez le QR CODE



Ouvrir l'appareil photo, viser le Qr Code pour scanner. Une page internet est proposée. Puis, suivre le lien !

MAIRIE DE LA GRESLE
109, place de l'église
42460 La Gresle

Téléphone : 04 74 64 10 60

mail : mairie@mairielagresle.fr

Site internet : www.mairielagresle.fr

L'équipe rédactrice du bulletin municipal : Joffrey Deletre, Coralie Comte, Clarisse Poinas, Florent Polloce et Natacha Maguet.